

**ARRETE n° 23-340**

Portant nomination de la Responsable du programme HT

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Madame Nadia Gauducheau, Maître de Conférences, est nommée Responsable du programme « Humanités et Technologie » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, pour un mandat d'une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 août 2027.

**Article 2 :**

Cette fonction relève des « activités d'intérêt pédagogique » du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 3 juillet 2023

Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)